



Réseau national des militants,
collectifs d'établissements, syndicats et associations
pour l'information et le soutien
aux jeunes scolarisés étrangers sans papiers

Adresse postale : C/o EDMP 8 Impasse Crozatier 75012 Paris - educsansfrontieres@free.fr / www.educationsansfrontieres.org
Contact sur ce dossier : Pierre Cordelier 06 81 76 39 51 Richard Moyon 06 12 17 3 81

13 avril 2006

NOUS LES PRENONS SOUS NOTRE PROTECTION

Le 30 juin prochain les expulsions des jeunes majeurs sans papiers scolarisés et des parents sans papiers d'enfants scolarisés reprendront, de façon accélérée et massive si l'on en croit certaines préfectures soumises à la dictature des quotas d'expulsions imposés par le ministère de l'Intérieur.

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) appelle les enseignants, les parents d'élèves, les élèves eux-mêmes, les militants syndicalistes, associatifs et politiques, tous ceux qui sont attachés à la défense des droits de l'Homme et de l'Enfant à s'opposer aux expulsions massives de jeunes et de familles entières programmées pour cet été.

Il appelle, pour commencer, à signer massivement la pétition mise en circulation aujourd'hui par laquelle les signataires affirment : « *Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom. Chacun avec les moyens qui sont les nôtres, nous leur apporterons notre soutien, notre parrainage, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police.* »

Dans des dizaines ou des centaines d'établissements scolaires, l'angoisse monte face à la menace qui se rapproche. Les pétitions, les délégations en préfecture, les manifestations de solidarité doivent se multiplier. Il faut, nous devons impérativement, arracher nos élèves, leurs camarades de classe, les copains de nos enfants et leurs parents au bannissement promis par le ministre de l'Intérieur.

CONFERENCE DE PRESSE

JEUDI 27 AVRIL 11h

Locaux des EDMP

8 impasse Crozatier 75012 PARIS

Avec la présence de signataires de la pétition

La pétition peut être signée sur le site www.educationsansfrontieres.org

Les exemplaires imprimés peuvent être envoyés à RESF S/c EDMP 8 impasse Crozatier, 75012 Paris

Voir page 2 : Appel du RESF (et pétition)

Pages 2 et 3 : Parmi les premiers signataires

Appel du Réseau Education Sans Frontières

Pour des milliers d'enfants et de jeunes majeurs, le 30 juin 2006 ne marquera pas le début des vacances d'été, mais bien le commencement d'un calvaire. En effet, à cette date, le sursis que M. Sarkozy avait dû accorder aux jeunes majeurs sans papiers scolarisés et aux parents d'enfants scolarisés tombera. Suspendues parce que les mobilisations d'écoles et de lycées se multipliaient, les expulsions reprendront.

Ainsi, en guise de vacances, des milliers de jeunes et d'enfants joueront aux fugitifs, en vrai, avec ou sans leurs parents, guettant les bruits de pas à l'heure du laitier, tremblant à la vue d'un uniforme et vivant dans la hantise de perdre à jamais leur école, leurs enseignants, leurs copains. S'ils sont arrêtés, le grand jeu de leur été sera un petit rôle dans un film policier sordide : l'interpellation, seul ou en famille, les parents rudoyés, 48 heures de garde à vue dans une cellule de commissariat puis deux ou quatre semaines en rétention, crasse, bruit, violence et promiscuité assurés, et, pour finir, un aller-simple vers un pays qu'ils ne connaissent pas ou plus, dont certains ne parlent pas (ou plus) la langue, papa-maman menottés, entravés comme des bêtes et attachés à leurs sièges.

A l'arrivée, ce sera pour la plupart l'extrême misère : pas de logement ou le bidonville, pas de travail et pas d'espoir d'en trouver. Des persécutions, parfois les plus atroces, contre ceux que la France a débouté du droit d'asile. Ils paieront pour les raisons pour lesquelles ils avaient fui et certains pour avoir dénoncé leurs tortionnaires à l'étranger. Pour les enfants, pas d'école, dans des pays où la scolarisation est un luxe. C'est ce gâchis qui se cache derrière les chiffres records d'expulsions annoncés avec satisfaction par le ministre de l'Intérieur : des milliers de vies propulsées dans l'indigence et parfois achevées sous la torture !

Nous ne laisserons pas détruire la vie de ces enfants, de ces adolescents et de leurs parents. Ils sont nos élèves, les copains de nos élèves ou de nos enfants. Ils ont commencé d'étudier dans ce pays, ils en parlent la langue, ils ont les mêmes joies et, hélas, des soucis bien plus grands que les camarades de leur âge. S'ils décident (ou, pour les plus jeunes, si leurs parents décident) d'échapper à une expulsion honteuse, nous les y aiderons comme nous avons aidé Rachel et Jonathan à Sens, Samuel à Pau, Ming et Wei-Ying à Evreux. Nous sommes solidaires de ceux qui les accueilleraient. S'ils demandent asile, nous ne fermerons pas notre porte.

Cela contrevient aux lois en vigueur. Mais l'enseignement que nous avons à dispenser à nos élèves ou l'éducation que nous devons à nos enfants ne peut pas être l'exemple de la soumission à un ordre injuste. Chacun a en mémoire les épisodes où face à des persécutions insupportables, chacun a dû faire des choix. Et où ne pas choisir était choisir de laisser faire. Et pas seulement dans les périodes de dictature. Rosa Parks, emprisonnée à Atlanta en 1955 pour avoir enfreint les lois ségrégationnistes aurait-elle dû se soumettre au prétexte que ces lois avaient été « démocratiquement » prises ? Le général Paris de la Bollardière, mis aux arrêts pour avoir dénoncé les tortures de l'armée française en Algérie, aurait-il dû se taire parce que la France était une démocratie ?

Nous ne laisserons pas se commettre des infamies en notre nom.

Pétition nationale : nous les prenons sous notre protection !

Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis. Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom. Chacun avec les moyens qui sont les nôtres, nous leur apporterons notre soutien, notre parrainage, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police.

PARMI LES PREMIERS SIGNATAIRES

1. Philippe ADAM (Ecrivain)
2. Elisabeth ALLES (Anthropologue EHES)
3. Mouloud AOUNIT (Président du MRAP)
4. Gérard ASCHIERI (Secrétaire général de la FSU)
5. Eliane ASSASSI (Sénatrice de Seine-Saint-Denis - PCF)
6. Gérard AUTHELAIN (Editeur - Môméludies Editions)
7. Denis BAUDEQUIN (Secrétaire général de l'UNSEN-CGT)
8. Denis BAUPIN (Adjoint au Maire de Paris - Verts)
9. Jean Michel BAVARD (Solidarité Migrants Oise - RESF)
10. Willy BEAUVALLET (Chercheur en Science Politique, IEP Strasbourg)
11. Hélène BÉNABENT (Conseillère régionale de Lorraine - PS)
12. Miguel BENASAYAG (philosophe et psychanalyste)
13. Richard BERAUD (Secrétaire général de la FERC-CGT)
14. Michèle BERNARD (Chanteuse)
15. Olivier BESANCENOT (Porte parole de la LCR)
16. Enki BILAL (Romancier, auteur de BD)
17. Martine BILLARD (Députée de Paris - Verts)
18. Noël BOUTTIER (Rédacteur en chef de Témoignage Chrétien)
19. Nicole BORVO (Sénatrice de Paris - PCF)
20. José BOVE (Via campesina)
21. Jean BRAFMAN (Conseiller régional Ile de France - PCF)
22. Hervé BRAMY (Président du Conseil Général de Seine Saint-Denis)
23. LA BRIGADE (Artistes, Rap)
24. Marie Georges BUFFET (Députée, secrétaire nationale du PCF)
25. Marie-Claire BUZY (auteur compositeur interprète)
26. Bernard CASSEN (Président d'honneur d' ATTAC)
27. CHARB (dessinateur)
28. Frédéric CHERKI (Collectif enfants étrangers, RESF Nantes)
29. Yves COCHET (Député de Paris - Verts)
30. COMPAGNIE JOLIE MÔME (Artistes)
31. Pierre CORDELIER (Réseau Education Sans Frontières)
32. Jean CORDILLOT (Ancien maire de Sens)
33. Annick COUPE (Porte parole nationale de Solidaires)

34. Monique CRINON (Co-présidente du Cedetim)
35. Didier DAENINCKX (Ecrivain)
36. Annie DAVID (Sénatrice de l'Isère - PCF)
37. Jean Michel DELARBRE (Réseau Education Sans Frontières)
38. Gérard DELTEIL (Ecrivain)
39. Michelle DEMESSINE (Sénatrice du Nord - PCF)
40. Jean DESESSARD (Sénateur de Paris - Verts)
41. Eric DES GARETS, citoyen
42. Harlem DESIR (Député européen – PS)
43. Evelyne DIDIER (Sénatrice de Meurthe-et-Moselle)
44. Bernard DREANO (Président de HCA Helsinki Citizens' Assembly)
45. François DUBET (sociologue, Université Bordeaux2)
46. Jean-Pierre DUBOIS (Président de la LDH)
47. François DUFOUR (Confédération paysanne)
48. Georges DUPON-LAHITTE (Président de la FCPE)
49. Michèle EYBALIN (Conseillère régionale Rhône Alpes)
50. Jean Baptiste EYRAUD (Président de Droit Au Logement)
51. FAUJOUR (dessinateur)
52. Robin FEIX (groupe Louise Attaque)
53. Nathalie FERRE (Présidente du GISTI)
54. Gérard FILOCHE (Inspecteur du Travail)
55. - F'MURRR (Dessinateur)
56. Dan FRANCK (Ecrivain)
57. FREMION Yves (Dessinateur, conseiller régional Ile de France)
58. Marine GACEM (Echanges & Partenariats)
59. Remi GARRAUD (auteur compositeur interprète)
60. Gilles GARNIER, Vice-Président, CG 93
61. Irène GASARIAN (Fraction de Lutte Ouvrière)
62. Pascal GILBERT (comédien)
63. Laurent GIOVANNONI (Secrétaire général de la CIMADE)
64. GOT (Dessinateur)
65. Dominique GRANGE (chanteuse)
66. Jean Christian GRINEVALD (Metteur en scène)
67. Johann GUYOT-BARON, (YO de Slam Caravanne)
68. HAKIM (Chanteur, ex-Zebda)
69. Faride HAMANA (Secrétaire Général de la FCPE)
70. Cristine HUDIN (éditrice)
71. Albert JACQUARD (généticien citoyen)
72. Nadine JOB-SPIRA (Chercheur, ANRS)
73. Jacques JOSSE (Ecrivain)
74. JY (Dessinateur)
75. K2R RIDDIM (Artistes, reggae/ragga)
76. Alain KRIVINE (Porte parole LCR)
77. Arlette LAGUILLER (Porte parole Lutte Ouvrière)
78. Jack LANG (Député du Pas de Calais, ancien ministre – PS)
79. LAVILLE (dessinateur)
80. Yvan LE BOLLOC'H (Comédien)
81. Jacqueline LECOURTIER (Directeur scientifique de l'Institut français du Pétrole)
82. Yves LECOURTIER (Professeur des Universités, Université de Rouen)
83. Jean-Jacques LE MASSON (Réseau éducation sans frontières Pyrénées Atlantiques)
84. Bruno LEROUX (Député de Seine Saint-Denis - PS)
85. Julien LUSSON (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs)
86. Noël MAMERE (Député de Gironde - Verts)
87. Gus MASSIAH (Président du CRID)
88. Philippe MEIRIEU (Pédagogue)
89. Agnès MOLLON (Conseillère régionale d'Auvergne - Verts)
90. François MOREL (Comédien)
91. Edgar MORIN (Sociologue – EHESS)
92. MOUSS (Chanteur, ex-Zebda)
93. Richard MOYON (Réseau Education Sans Frontières)
94. Marie-Aude MURAIL (écrivain jeunesse, chevalier de la Légion d'Honneur)
95. Jacques NIKONOFF (Président d' ATTAC France)
96. Stéphanie PARQUET-GOGOS (Secrétaire générale Sud-Education)
97. Pierre PEJU (Ecrivain)
98. Jean François PELLISSIER (Adjoint au Maire du 13^{ème})
99. Christine PETIT (Professeure au Collège de France)
100. Christian PICQUET (LCR)
101. Petros PIZANIAS (Professeur d'Histoire - Université de Corfou)
102. Fred RADIX (Chanteur)
103. Maurice RAJSFUS (Ecrivain, Président de l'Observatoire des libertés publiques)
104. Jack RALITE (Sénateur de Seine-Saint-Denis, ancien ministre - PCF)
105. Ivan RENAR (Sénateur - groupe communiste, républicain et citoyen)
106. Martine RICO (Réseau éducation sans frontières Loiret)
107. Jean-Yves ROCHEX (Professeur en sciences de l'éducation Paris VIII)
108. Claude SAUNIER (Sénateur des Côtes d'Armor – PS)
109. SINE (Dessinateur)
110. Catherine SINET (journaliste)
111. Djamilia SONZOGNI (Conseillère régionale Alsace)
112. Dimitris SOTIROPOULOS (Enseignant Faculté de l'éducation technologique – Kalamata Grèce)
113. SOULAS (Dessinateur)
114. Alfred SPIRA, Professeur Université Paris XI
115. Mylène STAMBOULI (Avocate et maire adjointe de Paris)
116. Jacques TARDI (Dessinateur)
117. Catherine TASCA (Sénatrice des Yvelines, ancien ministre - PS)
118. Emmanuel TERRAY (Anthropologue EHESS)
119. Gianmaria TESTA (Auteur compositeur interprète)
120. Annie THEBAUD-MONY (Sociologue, directrice de recherche INSERM)
121. André TOSEL (professeur émérite de philosophie Université de Nice Sophia Antipolis)
122. Catherine TOURIER (Réseau Education Sans Frontières)
123. José TOVAR (Animateur réseau Ecoles national – PCF)
124. Catherine TRAUTMANN (ancienne ministre, députée européenne – PS)
125. Yannick TRIGANCE (Délégué national à l'Education, Secrétaire Fédéral 93 - PS),
126. Michel TUBIANA (Président d'honneur de la LDH)
127. Dionisis TZAKIS (Enseignant Université libre de Grèce)
128. Serge UTGÉ-ROYO (chanteur)
129. Agnès VARDA (Cinéaste)
130. Aliki VAXEVANOGLOU (Chercheur Académie d'Athènes)
131. Jean-Claude VILLEMMAIN (Vice- Président du Conseil Général de l'Oise)
132. Patrick VIVERET (Directeur du Centre International Pierre Mendès France)
133. Dominique VOYNET (Sénatrice de Seine Saint-Denis – Verts)

Organisations membres du réseau « Education sans frontières » (au 10 04 2006) :

Mouvement associatif (local et national) :

ACER (association pour une citoyenneté européenne de résidence), ADN (Association pour la démocratie - Nice), AITEC (Association Internationale des Techniciens, Experts et Chercheurs, Groupe contre la criminalisation des familles), AMF (Association des Marocains en France), AMHITI (réfugiés haïtiens en France), A.S.A.V. (Association pour l'Accueil des Voyageurs - 92), Association « En-Temps » (service des mineurs étrangers isolés), Association Française Janusz Korczak (AFJK), Association Intercapa Solidarité Etudiants Etrangers, Association Mosaique (Comité antiraciste de Choisy le Roi/Orly), Association Sar-Phirdem, ATTAC-France, CADAC, CEDETIM, CIMADE (Service œcuménique d'entraide), Cinquième zone, Citoyens Unis pour Chatenay-Malabry, CNAFAL, Collectif Cetace (Créteil), Comité de défense des droits des sans-papiers (59), Comités de Soutien aux familles roms du Val de Marne, Comité de soutien aux tsiganes du 93, Collectif Bellacio, Collectif des sans papiers de Seine Saint-Denis (93), Collectif des sans-papiers des Hauts de Seine (92), Collectif des sans-papiers kabyles de France (CSPK), Collectif National pour les Droits des Femmes, 3ème Collectif des sans-papiers de Paris, Coordination nationale des sans-papiers, CVSF, DEI (Section française de Défense des Enfants international), Droit Au Logement, Ecole Emancipée, Emancipation, Ensemble Citoyens (Martigues), FASTI, Faut qu'on s'active ! (Boulogne sur mer), FCPE ([Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique](#)), Femmes de la Terre, Fondation Copernic, GISTI, Journal « A Contre Courant » politique et syndical (Mulhouse), ICEM Pédagogie Freinet, Identité – RROMS, Ligue de l'Enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, Motivé-e-s (Toulouse), MRAP, Observatoire des Libertés Publiques, RAJFIRE (Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées), Ras le Front, RCTS (Réseau de travailleurs sociaux pour l'insertion des jeunes étrangers), Réseau Chrétiens Immigrés (RCI), SALAM (Soutenons, Aidons, Luttons, Agissons pour les Migrants et les pays en difficultés), SOS Racisme, SUB TERRA a.s.b.l.,

Mouvement syndical :

CNT, FERC-CGT, FIDL, FSU, Union Syndicale « Solidaires », MGM (Syndicat de la Médecine Générale), PAS 38 (Pour une Alternative syndicale – Isère), SAF (Syndicat des Avocats de France), SEDVP-FSU (Syndicat des Etablissements Départementaux de la Ville de Paris), SGEN-CFDT, SUD-Culture, SUD-Education, SUD-PTT, SUD Santé-Sociaux, Syndicat de la Magistrature, UDAS (Union des Alternatives Syndicales), UNL (Union Nationale Lycéens), UNSEN-CGT.

Collectifs RESF d'établissements, de villes ou de régions :

Aisne (Collectif de défense des sans-papiers 02) - Ariège (Resf 09) - Bas-Rhin (Resf 67) - Bouches du Rhône (Resf 13) – Charente-Maritime (Resf 17) - Cher (Resf 18) - Essonne (Resf 91) – Essonne (LP Gustave Eiffel Massy) - Eure (Collectif de l'EURE de Soutien à Wei-Ying et Ming, aux Mineurs et Jeunes majeurs Scolarisés sans papiers (27) - Gironde (Resf 33) - Haute-Garonne (Resf Toulouse) - Haute-Loire (Resf 43) - Hauts de Seine Nord (Nanterre Resf 92 Nord) - Hauts de Seine Sud (Resf Châtenay 92) - Hauts de Seine (Resf Lycée Jean Jaurès Châtenay-Malabry) - Hauts de Seine (Resf LP Florian Sceaux) - Hérault (Collectif «jeunes sans papiers»³⁴) - Ille et Vilaine (Resf 35) - Indre (Resf 36) – Indre et Loire (RESF 37) – Isère (Resf 38) - Loire Atlantique (Collectif Enfants Etrangers Citoyens Solidaires Nantes) - Loiret (Collectif de Soutien aux Enfants de Sans-Papiers scolarisés Orléans) – Lot et Garonne (Resf 47) - Rhône (Resf Lyon et région) - Maine et Loire (Resf Angers) - Meurthe et Moselle (Resf Nancy) - Meuse (Resf 55) - Moselle (Resf Metz et Sarreguemines) - Nord – Pas de Calais (Resf 59 - 62) - Oise (Solidarité Migrants Beauvais) – Oise (Collectif Solidarité Migrants du Noyonnais) - Paris (Resf 75) - Paris (Resf 1^{ème} - 2^{ème} – 3^{ème} et 4^{ème}) - Paris 11^{ème} (Groupe Education Sans Frontières Lycée Voltaire) - Paris 12^{ème} (Comité de soutien des enfants tchétchènes de l'école Baudelaire) - Paris (Resf 13^{ème} /14^{ème} /15^{ème}) / - Paris Resf (17^{ème} /18^{ème}) - Paris (Resf 19^{ème}) - Pas de Calais (Resf Arras et Lens) - Puy de Dôme (Resf 63) - Pyrénées Atlantiques (Resf 64) - Pyrénées Orientales (Resf 66) - Saône et Loire (Resf 71) - Seine Saint-Denis (Resf 93) - Seine Saint-Denis (Lycée P. Eluard – Saint-Denis) - Seine Saint-Denis (CISéé Lycée Suger Saint-Denis) - Seine Saint-Denis (CISéé Lycée Utrillo Stains) - Seine Saint-Denis (Collectif lycée J. Feyder Epinay) - Seine-Maritime (Resf Le Havre et Rouen) - Val de Marne (Collectif Unitaire de Défense des Elèves, Etudiants et Enseignants Etrangers) - Val de Marne (Collectif de défense des sans papiers de Villejuif) - Val de Marne (Lycée Apollinaire – Thiais) - Val de Marne (JMSF - lycée J. Macé Vitry) - Vienne (Resf 86) - Yvelines (Collectif lycée J. Vaucanson Les Mureaux).

Soutiens :

Alternative Citoyenne, Alternative Libertaire, JCR, Les Alternatifs, Les Verts, LCR, MJS, OCML VP - Journal *Partisan*, PCF, PS (Fédération 93), UDB.